

## Compte rendu conseil municipal du 22/3/2010

Absents : RUFFIER-CHARRIERE

### COMPTE ADMINISTRATIF 2009-COMMUNE

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	620018.53	DEPENSES	151961.91
RECETTES	706730.05	RECETTES	325017.27
EXCEDENT EXERCICE	+86711.52	DEFICIT EXERCICE	+173055.36
RESULTAT CLOTURE	+143362.77	RESULTAT CLOTURE	-245704.03

Le compte administratif du maire est approuvé à l'unanimité ainsi que le compte de gestion du trésorier Monsieur ALIBERT.

### AFFECTATION DE RESULTAT

Besoin de financement investissement	258251.03
Restes à réaliser dépenses 2009	-23493.00
Restes à réaliser recettes	+36040.00
Affectation en réserves R1068	+143363
Report en fonctionnement	0

### BUDGET PRIMITIF 2010

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	558452	DEPENSES	978844
RECETTES	558452	RECETTES	978844

Financement de la section investissement : emprunt (430 000), subventions(312558), prélèvement sur le fonctionnement(50107),

### LES PRINCIPALES DEPENSES INVESTISSEMENT :

- ✚ Extension école maternelle- passerelle-
- ✚ Réfection sol salle communale-aménagement bibliothèque- bancs salle communale- tableaux d'affichage
- ✚ Entretien de la voirie-

## LES TAXES

Le conseil municipal décide compte tenu des investissements d'augmenter les taux des taxes communales de 5% :

- ✚ Taxe d'habitation passe de 10.20 % à 10.71 %
- ✚ Taxe foncière bâtie passe de 12.75 % à 13.39 %
- ✚ Taxe foncière non bâtie passe de 31.38 % à 32.95 %

Le produit attendu est de : 250 893 + 54183 compensation relais de la taxe professionnelle soit au total 304 216.

Vote du conseil municipal : 11 présents 10 voix pour et 1 blanc

## SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT

Les budgets "communal" et "eau-assainissement" étant indépendants, les excédents ne sont pas transférables de l'un à l'autre. Pour compenser l'augmentation rendue nécessaire des taxes communales, il a donc été décidé une baisse des redevances eau-assainissement dans les proportions permettant un résultat final équivalent.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2009

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
<b>DEPENSES</b>	69516.55	<b>DEPENSES</b>	32691.63
<b>RECETTES</b>	113064.24	<b>RECETTES</b>	38833.98
<b>EXCEDENT EXERCICE</b>	+43547.69	<b>EXCEDENT EXERCICE</b>	+6142.35
<b>RESULTAT CLOTURE</b>	+286297.60	<b>RESULTAT CLOTURE</b>	+170025.83

Le compte administratif du maire est approuvé à l'unanimité ainsi que le compte de gestion du trésorier Monsieur ALIBERT.

## AFFECTATION DU RESULTAT

Fonctionnement report en recettes	+286297.60
Investissement report en recettes	+170025.83

## BUDGET PRIMITIF 2009

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	77537	DEPENSES	56320
RECETTES	405242	RECETTES	216400

### REVISION DU PRIX DE LA PART FIXE ET CONSOMMATION DE L' EAU ET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal décide de baisser les parties fixes « abonnements eau et assainissement »

Abonnement annuel eau passe de 73 € à 48 €

Abonnement annuel assainissement passe de 72 € à 48 €

Le prix du m3 est fixé à 0. €/60 m3 pour l'eau et 0€60 /m3 pour l'assainissement sachant qu'il y a 426 abonnés eau et 200 abonnés assainissement

**Vote du conseil : 11 présents : 10 voix pour, 1 blanc**

## QUESTIONS DIVERSES

### SCOT ( Shéma de Cohérence Territoriale)

11 présents : 6 voix pour, 5 abstentions

Pour se prononcer en faveur de la création d'un syndicat mixte fermé chargé du SCOT

### BAIL MULTISERVICES

Avenant au bail pour la révision du loyer, à partir de 2009 le loyer sera révisable au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année en fonction des indices connus (2<sup>ème</sup> trimestre) application de l'indice des loyers commerciaux, vote du conseil : unanimité.

### CHOIX PLACE DU MARCHE DE MONTVENDRE

3 emplacements sont proposés par l'association "Des enfants du Mont de Vénus" représenté par Mme QUAILLET et M. BRET :

1-Ancienne place suite aux multiservices

2-Parcking devant la mairie

3-Devant la salle communale

Le conseil passe au vote :

✚ Proposition 1 : 2 voix

✚ Proposition 2 : 5 voix

✚ Proposition 3 : 4 voix

